



Le transport de marchandises dangereuses -

1.3 ADR

DETAILS DE LA FORMATION :

Formation intra tarif sur devis – Formation inter tarif : 450,00 € HT / personne

Durée : 1 jour soit 7 heures

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD : achats, réception, manutention, chargement/déchargement, conditionnement et étiquetage, gestion des déchets et des transports, rédaction de documents de transport...

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases de la réglementation ADR

CONNAITRE l'organisation de l'ADR, les rôles et responsabilités des intervenants, les risques liés au transport de marchandises dangereuses

ETRE CAPABLE d'identifier ses fonctions et ses responsabilités selon l'ADR

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille de présence, quiz de fin de formation ou questions orales, fiche satisfaction

PROGRAMME :

1- Généralités

- Introduction à l'ADR
 - Classification des marchandises dangereuses
 - Construction et choix des emballages
 - Formation et information des acteurs
 - Responsabilités des intervenants
- Sécurité et sûreté

2- Obligations et responsabilités des différents intervenants

- L'expéditeur
 - Colis, citernes, bennes
- Le transporteur
 - Colis, citernes, bennes
- Le destinataire/déchargeur
 - Colis, citernes, bennes
- Les autres intervenants
 - L'emballleur
 - Obligations
 - Emballages et suremballages
 - Marquage et étiquetage
 - Le chargeur
 - Colis, citernes, bennes
- Les exemptions
 - Liées aux quantités transportées
 - Liées au conditionnement